



NOTIFICATIONS EDOC

Tout savoir sur les alertes email
envoyées par Euler Hermes

A quoi servent les notifications ?

Euler Hermes vous envoie des notifications par e-mail pour vous tenir informés en temps réel du dépôt de nouveaux documents sur eDoc : avis de garantie, documents comptables, contractuels, factures, etc.

Pourquoi les paramétrer ?

Pour être certains de bien recevoir ces alertes email, il vous faut les paramétrer dès votre 1^{ère} connexion pour vous-même mais aussi pour d'autres personnes de votre entreprise qui n'ont pas accès à EOLIS, notamment celles concernées par le traitement des factures dans votre entreprise.

Via le lien de notification, elles accéderont ainsi directement au document sans avoir à se connecter à eDoc.

Quels avantages ?

- Possibilité de créer des notifications par type de documents 'risques'
- Sécurisation des notifications, en cas de création, modification ou suppression d'une alerte, par l'envoi d'un email de confirmation à l'adresse email concernée

IMPORTANT



Pour profiter pleinement de votre service digital eDoc, il est indispensable de paramétrer vos notifications dans eDoc.

Si vous ne le faites pas, vous ne serez pas informés des réponses à vos demandes d'agrément ni de vos courriers d'indemnisation et recouvrement, factures ou documents comptables.

Une question ?

Contactez votre courtier/mandataire
ou
Accueil & Services
01 84 11 50 54